

Projet d'accueil

I. Renseignements généraux.

Ce projet concerne la prise en charge des enfants durant leur les moments d'accueil (matin, midi, soir,...).

Le projet nous permet :

- De décrire nos choix pédagogiques.
- D'avoir un cadre de travail qui favorise la continuité de l'accueil même en cas de remplacement.
- De garder une cohérence de pratique .

1. Type d'accueil organisé :

Service d'accueil extrascolaire « CHAMP DES TOURNESOLS »

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30.
- Accueil du midi de 12h00 à 13h30.
- Accueil du soir de 15h30 à 18h 00.
- Accueil du mercredi de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 18h00.

2. Organisation intérieure :

- Rue Van Bortonne 12- 1090 Jette.
- Tel : 02/426.49.17.
- Fax : 02/426.61.65.
- Email : champ_des_tournesols@yahoo.fr
- Directrice : Madame R.Ketelaer.
- Accueillante référente : Madame K. De coster.
- GSM : 0499/966405.

3. Contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil

- Pouvoir Organisateur : la commune de Jette

4. Participation financière des personnes qui confient l'enfant.

- l'accès au service d'accueil de l'école est payant et réservé aux enfants de l'école.

- Des tarifs préférentiels peuvent être octroyés selon une enquête sociale faite par l'assistant social
- Le bulletin d'inscription comprenant les déférents tarifs est remis aux parents en début d'année.

Taux d'encadrement :

Deux accueillants pour **plus ou moins 45 enfants**.

Présentation de l'équipe :

Une accueillante a terminé le cycle de base en 2015.

Un accueillant est diplômé en tant qu' éducateur et continue à suivre les formations proposées par l'ONE en accord avec le décret ATL (Accueil Temps Libre).

L'accueillante référente suit également des formation proposées par l'ONE .

II. Principes psychopédagogiques.

A. Les objectifs pédagogiques

L'accueil poursuit les même objectifs fondamentaux que l'école proprement dite. Comme cette dernière, les accueils transmettent aux enfants des valeurs intellectuelles, morales, culturelles et sociales dans le but de les aider à devenir des êtres libres, responsables, créatifs et solidaires, respectueux des particularités de chacun, conscients de leurs possibilités, ouverts au changement et capables de l'intégrer.

B. Nos priorités

1. Construire une relation de confiance avec les parents.

❖ A cet effet, nous tentons de favoriser certaines pratiques telles que :

1) Une communication ouverte, permettant aux parents de confier leurs enfants en toute sécurité.

2) Etre disponible pour écouter l'enfant et sa famille. L'équipe est là pour accueillir les enfants, les parents et être attentif aux émotions de chacun.

3) Respecter la place des enfants et de leurs parents, et le rôle de chacun .

4) Avoir des moments privilégiés avec chaque enfant.

5) Etre à la disposition des parents pour tout renseignement, échange ou remarque.

- ❖ Divers aspects pratiques et importants sont également mis en place pour favoriser le bon déroulement de l'accueil :

Les accueillants disposent d'une **fiche de renseignements** pour chaque enfants afin de réagir au mieux en cas d'incident

Une pharmacie est disponible au sein de l'établissement où se trouve l'accueil pour chaque accueil .

L'accueillante référente détient le BEPS brevet de secourisme délivré par la Croix Rouge.

2. La relation accueillants-enfant :

Pour nous, « Bien accueillir, c'est aussi bien communiquer. »

C'est pourquoi , il est essentiel de s'exprimer (trouver les mots justes, mettre l'enfant en confiance) mais aussi d'écouter (montrer qu'on est présent), de rire, de chanter ensemble. De partager des moments où les enfants racontent par exemple : leurs vacances, les week-end, les activités sportive du samedi, leurs petits chagrins du quotidien, ...

3. La socialisation et développement de la citoyenneté :

Nous pensons que l'accueil est un moment privilégié durant lequel les enfants peuvent développer divers aspects de la socialisation dans une perspective de solidarité, de coopération et de négociation.

Dés lors, nous accordons une importance particulière à l'accueil adéquat à chaque catégorie d'âge. (entre 6 et 12 ans).

Pour ce faire, les enfants sont accueillis en groupe en l'absence de leurs parents sous la responsabilité de l'accueillant, garant du respect , de l'attention de chacun afin de l'aider dans son développement personnel au sein du groupe.

A cet effet, les accueillants sont particulièrement attentifs à apprendre à tous les enfants la connaissance de CHACUN et de TOUS .

Lors de l'accueil, nous n'avons pas d'exigence de réussite ou de performances :

Il s'agit effectivement de l' « Accueil durant le temps libre » où chaque enfant peut choisir de : jouer, se détendre, « ne rien faire », lire ...

L'accueil extrascolaire n'étant pas une école de devoirs, les enfants peuvent réaliser ceux-ci durant l'accueil, toute fois les devoirs ne seront pas supervisés par les accueillants , mais par les instituteurs de l'école.

4. L'enfant au cœur de notre projet :

1) Lui permettre de trouver sa place :

Faire en sorte qu'il y parvienne au sein de notre structure, c'est avant tout le prendre en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies, son histoire.

Comment ?

- En respectant ses rythmes, ses besoins lors de tous les temps de la journée.
- En aménageant l'espace d'évolution et les lieux d'accueils.
- En donnant des repères. Exemple : armoires de jeux, bricolage,...
- En étant à l'écoute de ses difficultés et de ses demandes.

2) Favoriser l'ouverture à la société :

Faire en sorte que l'enfant s'ouvre à la société, au monde qui l'entoure est essentiel dans sa construction.

Comment ?

- Par les différentes activités de découverte. Exemple : recette culinaire, potager, ...
- Avec la participation d'intervenants extérieurs .
- Par l'organisation d'animations spécifiques.

3) L'aider à grandir :

C'est en accompagnant l'enfant, en lui expliquant, en lui montrant, en le guidant et non en faisant à sa place, qu'il pourra apprendre, expérimenter, faire seul...

Comment ?

- Par les biais des activités quotidiennes (repas, rangement, toilettes...).
- Grace aux règlements de vie établis ensemble.
- En favorisant son autonomie lors des activités.

4) Se respecter mutuellement :

On attend de l'enfant du respect envers les adultes qu'il côtoie, envers les autres enfants. Il faut également que l'adulte en fasse preuve envers l'enfant.

Comment ?

- Grace aux règlements de vies communes.
- Etre en cohérence avec notre façon de nous comporter avec lui et nos attentes ou nos exigences.
- En expliquant à l'enfant le motif d'une décision, d'un refus.
- Etre à son écoute.

5. L'enfant, « acteur de ses loisirs » :

L'enfant, capable de choisir ses activités :

- Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre.
- C'est en lui donnant l'occasion de faire ce choix que l'enfant apprendra que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses choix !

6. Favoriser le sens civique :

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect.

Comment ?

- Etre à l'écoute de leurs demandes et essayer d'y répondre.
- Proposer des grands jeux où leurs imaginaire est sollicité.
- Essayer de les impliquer dans la préparation des jeux ou des spectacles.

Favoriser l'expression, l'imaginaire :

- Laisser l'enfant s'exprimer, c'est surtout lui permettre de trouver sa place au sein du groupe.
- Laisser son imaginaire vagabonder, créer, rêver « ou ne rien faire » fait partie des passages essentiels à la construction de l'enfant.

III. Méthode et actions mises en place.

- Instaurer un projet en compagnie des enfants en début d'année qui sera le fil conducteur et la base de toutes nos activités.
- Permettre aux enfants de choisir une activité ou pas, jouer seul ou avec les autres, rêver.
- Respecter l'activité de chaque enfant.
- Respecter l'avis de chaque enfant ; nous essayons de sensibiliser chacun aux avis différents.
- Susciter l'intérêt et guider les enfants dans leurs jeux lorsqu'il le souhaitent.
- Permettre aux enfants de s'exprimer librement dans le respect de l'autre.

1) Les activités proposées :

les activités proposées sont basées sur la demande des enfants :

Jeux libres, activités dirigées, jeux intérieurs, jeux extérieurs, jeux de coopération, jeux d'opposition, jeux d'adresse, jeux calmes, jeux bruyants, jeux de société, jeux de stratégie, jeux symboliques, jeux d'équipes, jeux individuels, musique, chant, dessin, peinture, bricolage, cuisine, psychomotricité, sports divers, jardinage, lecture, bibliothèque, danse, grimage, ... Notre équipe a à cœur de proposer une gamme la plus large possible d'activités aux enfants, de créer de l'enthousiasme, de donner du plaisir !

Lors des activités, les adultes aident les enfants à s'extérioriser, à s'exprimer, à gérer leurs conflits, et les aident à intégrer des règles.

Il nous paraît essentiel d'apprendre aux enfants à ranger les jeux et le local, à exprimer leur colère sans agresser verbalement ou physiquement les autres.

Nous accordons une importance particulière au **respect** des enfants envers les adultes, des adultes envers les enfants, du groupe, des enfants entre eux, des locaux, du matériel,...

Nous accordons également une importance à la **politesse**. en effet , le fait de dire bonjour, par exemple, est pour nous signe de respect mutuel. Nous considérons également que l'apprentissage de la politesse (bonjour, au revoir, merci, excuse-moi, ...), permet de prévenir la violence. Enfin, le fait de personnaliser les formules de politesse permet de sécuriser l'enfant et de lui donner confiance.

Les accueillants seront attentifs à comprendre les enfants, à être disponibles, cohérents et équitables.

2) **Accueillir les enfants dans des locaux attrayants et sains**

Cet aspect nous paraît important pour assurer chaque jour des conditions de bien-être, de confort et de vie saine pour les enfants.

A cet effet, nous faisons au maximum pour que les locaux soient accueillants et bien aménagés.

Ainsi, les enfants ont l'occasion d'investir les espaces d'activités.

Afin d'intégrer un maximum les enfants dans cette démarche, ils peuvent participer à la décoration. De plus, ils peuvent, en accord avec l'accueillante et les parents, amener pour quelques jours un objet personnel. Cet objet reste sous la responsabilité de l'enfant.

Remarque : dans certains cas, le local doit être partagé avec d'autres utilisateurs (cours de morale, repas chaud, accueil du mercredi, ...).

L'environnement intérieur et extérieur est aménagé dans le respect de la réglementation et des recommandations en matière de sécurité. Il a été contrôlé au niveau de la prévention des incendies et des accidents. En outre les activités en plein air restent privilégiées lorsque le temps le permet.

Un module de jeux destiné aux plus jeunes a été installé en 2013.

3) **Créer une cohérence au sein de l'équipe éducative**

Les accueillants font partie à part entière de l'équipe éducative de l'école. Ce sont des professionnels qui s'investissent dans leur travail.

D'une part, un réel partenariat existe entre les accueillants et le personnel enseignant présent au sein de l'implantation.

D'autre part, des réunions d'équipe (destinées uniquement aux accueillants) sont régulièrement organisées et se passent en l'absence des enfants.

Les principaux objectifs de ces réunions sont les suivants :

- Mise en place d'un projet d'accueil commun avec évaluation régulière de celui-ci.
- Partage d'informations et d'expériences.
- Ébauche de solution face à des situations particulières vécues lors de l'accueil extrascolaire.
- La formation continuée du personnel est également assurée : chaque membre de l'équipe a la possibilité de participer à différentes formations chaque année.
- Un système de remplacement permet d'accueillir les enfants tous les jours même lorsque l'accueillant habituelle est absent.
- Le travail et la cohésion par rapport au projet d'accueil permettent une continuité, donc un meilleur accueil.

4) Hygiène et santé

L'accueil scolaire s'inscrit pleinement dans le projet global d'hygiène et de santé de l'école(collations saines, distribution de fruits pour le goûter « projet fruits à l'école »).

5) Le dialogue

Néanmoins , les accueillants ont parfaitement intégré le rôle essentiel qu'ils ont à jouer en matière de communication avec les enfants, les parents et les enseignants. Souvent aux premières loges en matière d'informations à communiquer, de différends à régler, de réponses à donner, d'apaisements à apporter, ..., ils sont à l'écoute des uns et des autres et servent de relais efficaces.

Les accueillants ont un devoir de réserve ; ils ne prennent pas parti dans un quelconque différend entre adultes mais relaient les informations de ce type à la direction de l'école.

Les accueillants ont également le devoir de préserver la confidentialité de certaines informations auxquelles ils ont accès : aspects médicaux, difficulté scolaires, séparations familiales, ...